

Quelques conseils pratiques

> Prévenir les risques

Avant de prendre le volant

- Vérifiez le système de freinage, la direction, les éclairages, la batterie et les balais d'essuie-glace.
- Contrôlez l'usure et la pression des pneus.
- Complétez les niveaux d'huile, d'eau, etc.
- Nettoyez les feux et les phares.

Contre la fatigue au volant

La fatigue au volant est insidieuse et s'installe sans prévenir. Sur autoroute, un accident mortel sur quatre est causé par la fatigue. Sachez-en détecter les signes avant-coureurs.

- Conservez les deux mains sur le volant.
- Arrêtez-vous au moins toutes les deux heures (petite sieste, étirements ou promenade d'au moins 15min).
- **Si vous prenez un médicament, lisez attentivement la notice pour connaître ses effets sur la conduite routière.** Sa prise est susceptible d'entraîner une baisse de vigilance.
- Ne surchauffez pas l'habitacle et aérez-le régulièrement.
- Évitez les repas copieux avant de prendre le volant.

Redoublez de vigilance la nuit, car le sommeil peut vous surprendre.

Veillez à être bien visible

- N'oubliez pas que vous n'êtes pas seul : signalez systématiquement vos changements de voie et de direction par le clignotant et roulez à droite.
- Sur autoroute, y compris sur la voie de gauche, la vitesse est limitée à 130 km/h. Lorsque le trafic est dense, évitez les changements de file.

> Que faire en cas d'accident ?

Protéger

- 1 Allumez vos feux de détresse.
- 2 Garez-vous avec prudence en évitant de gêner l'accès des secours.
- 3 Mettez les passagers à l'abri, à l'extérieur du véhicule ; sortez de votre véhicule par le côté opposé au trafic.



4 Sur autoroute, placez-vous derrière les barrières de sécurité ou loin de la chaussée et dirigez-vous immédiatement vers la borne d'appel d'urgence la plus proche.



5 Sur route, balisez l'accident par un triangle à 200 m en amont, à condition qu'il soit possible de le faire en toute sécurité.

Attention : ne fumez pas à proximité du lieu de l'accident, afin d'éviter un incendie.

Alerter

Appelez depuis une borne d'appel d'urgence, que vous trouverez tous les deux kilomètres.

En cas d'absence de borne, vous pouvez composer le 112 à partir d'un téléphone fixe, d'une cabine téléphonique ou d'un téléphone mobile. Ce numéro d'urgence est gratuit et valable dans tous les pays de l'Union européenne.



SAMU



Police
Gendarmerie



Pompiers



Toutes
urgences

Secourir

- Ne déplacez pas les victimes, sauf en cas de danger imminent (incendie par exemple).
- Ne retirez pas le casque d'un conducteur de deux-roues.
- Ne donnez ni à boire ni à manger aux victimes.
- N'arrachez pas les vêtements d'un brûlé.

Les sanctions

> En cas de non-respect de la loi

En cas d'infraction, vous êtes soumis à une amende et, s'il y a lieu, à une interdiction temporaire de conduire sur le territoire français. De plus, dans les cas graves, vous pourriez être cité devant le tribunal et encourir des peines de prison.

Depuis 2004, les sanctions sont plus importantes, et les peines, plus élevées.

Les principales infractions au Code de la route et leurs sanctions

	Amende	Interdiction de conduire sur le territoire national	Retrait de points	Prison	Immobilisation ou confiscation du véhicule
Défaut de port de la ceinture de sécurité ou du casque	135 € ⁽¹⁾	-	3 points	-	oui
Usage d'un téléphone tenu en main par le conducteur d'un véhicule en circulation	35 € ⁽¹⁾	-	2 points	-	-
Non-respect des distances de sécurité entre deux véhicules	135 €	3 ans	3 points	-	-
Dépassement de moins de 20 km/h hors agglomération	68 €	-	1 point	-	-
Dépassement de moins de 20 km/h en agglomération (lorsque la vitesse est limitée à 50 km/h ou moins)	135 €	-	1 point	-	-
Dépassement entre 20 et 49 km/h de la vitesse maximale autorisée	135 € ⁽¹⁾	3 ans	entre 2 et 4 points	-	-
Dépassement égal ou supérieur à 50 km/h	1 500 €	3 ans	6 points	-	oui
Conduite avec un taux d'alcoolémie ≥ 0,5 g/l et < 0,8 g/l dans le sang (ou ≥ 0,25 mg/l et < 0,4 mg/l dans l'air expiré)	135 €	3 ans	6 points	-	oui
Conduite sans permis	15 000 €	-	-	1 an	oui
Circulation sans assurance	3 750 €	3 ans	-	-	oui
Conduite avec un taux d'alcoolémie ≥ 0,8 g/l dans le sang (ou ≥ 0,4 mg/l dans l'air expiré) ou refus de se soumettre à une vérification de présence d'alcool dans le sang	4 500 €	3 ans	6 points	2 ans	oui
Conduite après usage de stupéfiants ou refus d'un dépistage de stupéfiants	4 500 €	3 ans	6 points	2 ans	oui
Blessures involontaires entraînant une incapacité totale de travail de 3 mois ou moins, causées lors d'un dépassement supérieur à 50 km/h	75 000 €	10 ans	6 points	5 ans	oui

(1) Amende forfaitaire, minorée à 90 € si payée immédiatement.

(2) Amende forfaitaire, minorée à 22 € si payée immédiatement.



www.securiteroutiere.gouv.fr

MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE L'ÉQUIPEMENT, DU TOURISME ET DE LA MER, DIRECTION DE LA SÉCURITÉ ET DE LA CIRCULATION ROUTIÈRES
LA GRANDE ARCHE - 92055 CEDEX - LA DÉFENSE



TOUT SUR
LES CARTES IGN :
www.ign.fr

Les informations figurant dans ce document sont données à titre indicatif.



Vous trouverez dans ce document quelques indications non exhaustives sur la réglementation routière ainsi que des conseils pratiques, afin de circuler en toute sécurité.

La réglementation

> La ceinture de sécurité

- Parce que le taux de mortalité sur les routes est deux fois plus élevé chez les passagers qui oublient d'attacher leur ceinture, son port est obligatoire. Cette règle s'applique à l'ensemble des passagers, à l'avant comme à l'arrière, sur route comme en agglomération.
- Jusqu'à l'âge de dix ans, les enfants doivent être équipés d'un siège homologué UE, adapté à leur âge, leur morphologie et leur poids :

LA SÉCURITÉ DES ENFANTS EN VOITURE



Siège placé dos à la route > jusqu'à 10 kg



Siège baquet ou siège à réceptacle > de 9 à 18 kg



Siège > de 15 à 35 kg



Coussin réhausseur > de 22 à 36 kg

> La vitesse

- La vitesse est limitée sur l'ensemble du réseau routier français.
- La vitesse maximale autorisée est indiquée à chaque changement de limitation. En cas d'intempéries, les limites autorisées sont revues à la baisse.

	Autoroute	Autoroute urbaine et route à deux chaussées séparées par un terre-plein central	Autres routes	Agglomération
				COURPIÈRE
Par conditions normales de circulation	130	110	90	50
Par temps de pluie ou autres précipitations	110	100	80	50
En cas de visibilité inférieure à 50 m	50	50	50	50

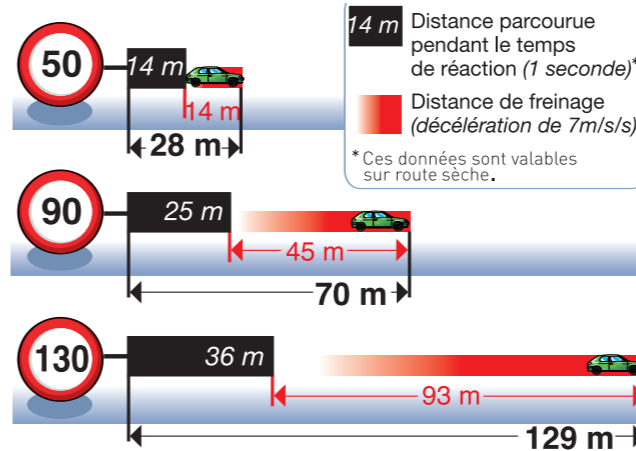
- Le gain de temps obtenu en dépassant ces limites est dérisoire par rapport aux risques encourus.
- Rouler vite fatigue et entraîne une perte de vigilance, deux facteurs principaux d'accidents.

À noter : 1000 radars automatisés seront progressivement mis en place d'ici à 2005.



> Les distances de freinage

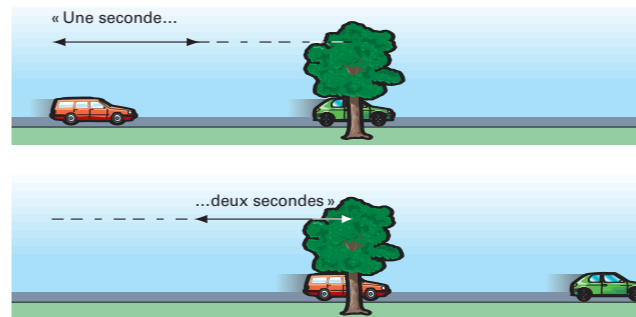
- Les distances de freinage sont proportionnelles à la vitesse du véhicule.



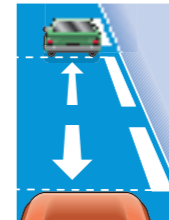
> Les distances de sécurité

Il est obligatoire de conserver une distance de sécurité équivalant à au moins deux secondes avec le véhicule qui précède afin de vous laisser le temps d'anticiper et de réagir en cas de danger.

- Pour calculer cette distance sur route, repérez un point de passage du véhicule qui vous précède (un arbre, un panneau, un poteau, etc.) et comptez un minimum de deux secondes avant d'atteindre ce même point.



- Sur autoroute, laissez une distance égale à deux bandes d'arrêt d'urgence avec le véhicule qui précède.



> L'alcool

Conduire sous l'effet de l'alcool a des conséquences immédiates :

- mauvaise appréciation de la situation et des risques ;
- baisse de vigilance ;
- mauvaise estimation des distances ;
- réduction du champ de vision ;
- troubles de la coordination et de la synchronisation des gestes ;
- ralentissement du temps de réaction.

C'est pourquoi il est interdit en France de conduire avec une alcoolémie supérieure à 0,5g d'alcool par litre de sang (soit plus de deux verres d'alcool).

Attention : Il y a autant d'alcool dans un demi de bière, un verre de vin, un verre de whisky-soda servis dans un bar ou à domicile, mais les doses sont variables selon la taille des verres.



> La drogue

Il n'y a pas de drogues « douces » au volant. Aucune substance psychoactive, ni le cannabis, ni l'ecstasy, ni l'héroïne, n'est compatible avec la conduite d'un véhicule, et la loi interdit leur consommation aux conducteurs. Le mélange de substances augmente les risques : somnolence, modification de la perception visuelle, surestimation de ses capacités, etc.

> Le portable

Ne téléphonez pas en voiture en tenant votre portable à la main, vous serez passible d'une amende. L'utilisation d'un kit mains libres, quoique toléré, est dangereux car il diminue la vigilance.